

Francoise Gautier

De: Mairie Malansac
Envoyé: mardi 15 mai 2018 08:38
À: Francoise Gautier
Objet: TR: Renseignement éolien

De : Pipol Casp [mailto:pipol@cas-p.net]
Envoyé : lundi 14 mai 2018 17:12
À : Mairie Malansac
Objet : Renseignement éolien

Bonjour,

je m'inquiète de l'implantation d'éolienne sur la commune de Malansac près de l'épine.

A environ un kilomètre se trouve les bois de Keravenan dont je suis le gardien, ces bois sont privé, mais ne sont pas exploités afin de maintenir leur caractère de réserve naturelle pour la faune sauvage dans l'intérêt collectif. On y trouve encore nombre d'espèces disparues ailleurs telles que de nombreuses chauves-souris, oiseau, batracien et grande variété d'insectes, malgré le déclin alarmant que l'on constate ailleurs sur le territoire (pour rappel 70% de diminution de la population d'insecte volant sur le territoire ces 25 dernières années)

Ce qui fait la qualité de ces lieux outre la biodiversité est surtout la très faible pollution sonore, et lumineuse la nuit. Ce qui assure un fort taux de reproduction des espèces sensibles à ce type de pollution.

De nombreuses études ont montré l'importance d'un maillage de petite zone préservé pour assurer le maintien de la biodiversité.

Sachant que la pollution sonore d'une éolienne de 2MW est significative jusqu'à 2 kilomètres

Puissance MW	Actuel m	Minimum m	Recommandé m
0,85	350	700	1400
1,00	380	759	1518
1,50	465	930	1860
2,00	537	1074	2148
2,50	600	1200	2400
3,00	658	1315	2630

En implantant des éoliennes si proches ne risquez-vous pas de troubler la quiétude et la survie de la faune dans une zone encore relativement boisée de Questembert et Molac ?

Entend on nous bien, je ne suis pas un fervent opposant aux éoliennes, je suis plutôt pour leur implantation. Cependant le coût-bénéfice d'implantation de champs terrestre me paraît limité. Les éoliennes en mer me paraissent bien plus intéressantes, et le photovoltaïque pour la terre.

En espérant vous inviter à réfléchir à cette problématique.